

Un litige ? le conciliateur vous guide



**Volontaire non rétribué, le conciliateur est un auxiliaire de Justice
qui participe au service public de la Justice
en contribuant au règlement amiable des conflits.**



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Conciliateurs de France - Fédération des Associations de Conciliateurs de Justice
(associations de cours d'appel)

www.conciliateurs.fr

Contact

Bernard.chaput@conciliateurdejustice.fr

Tél : 07 61 23 18 21

Permanence sur rendez-vous : Mairie de Pontgibaud 2^e jeudi du mois (9h30-12h)